

LE MOT DU MAIRE CLAUDE VAZQUEZ

Trois mois de mobilisation citoyenne ! POUR QUE GRIGNY CONTINUE D'AVANCER



Nous sommes aujourd'hui à une étape décisive pour la poursuite des évolutions de Grigny.

*Comme les autres villes de France qui portent un projet de développement social et urbain, nous avons engagé avec l'Etat une **négociation** sur les programmes d'actions et les moyens financiers qui vont couvrir la période 2007 - 2012.*

Elle doit aboutir avant la fin de l'année à une convention financière avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et à la signature d'un « Contrat Urbain de Cohésion Sociale », nouvelle procédure mise en place par le Gouvernement.

*Dans cette **négociation** avec l'Etat, nous affirmons haut et fort notre exigence de poursuivre la transformation des réalités de Grigny, dans le cadre du projet éducatif, social et urbain, que nous décidons et menons tous ensemble.*

Nous veillons à ce que le changement des procédures ne se traduise pas par un recul.

Nous nous battons au contraire pour que l'engagement des services de l'Etat et les financements publics soient pleinement à la hauteur des actions qu'il faut amplifier, pour que notre budget communal dispose des moyens indispensables au fonctionnement des équipements et des services municipaux dont vous avez besoin.

*Cette **négociation** nous concerne tous.*

C'est pourquoi, pendant les trois mois qui viennent, nous allons développer des concertations avec les Grignois engagés dans notre vie locale, les responsables d'associations, les parents d'élèves, les jeunes, le personnel communal, les conseils de voisinage....

Ensemble, faisons de ces trois mois un véritable moment de mobilisation citoyenne pour que Grigny continue d'avancer !



Rentrée scolaire

La rentrée des écoles, la rentrée des collèges, l'effort municipal pour aider à la réussite.
pages 4 et 5



Mon village en ville

Marché gourmand et d'artisanat d'art, animations de rue, expositions... **1^{er} octobre** à la Ferme Neuve.
page 7

Budget communal

La chambre régionale des comptes reconnaît la bonne gestion et l'insuffisance de ressources de Grigny.

page 2

Projet éducatif et social de Grigny

Un nouveau contrat avec l'État pour 2007.

page 3

Rénovations urbaines

Grigny en pleine évolution.

page 3

Forum de rentrée

Retour sur le rendez-vous annuel des activités municipales et associatives.

page 5

Journées du patrimoine

Trois jours qui ont permis de redécouvrir la richesse architecturale de Grigny.

page 6

Maison des enfants et de la nature

Des industriels italiens spécialisés dans le bois sont venus visiter le nouveau bâtiment et son architecture écologique.

page 6

Bibliothèques en fête

Samedi 7 octobre, cueillez un bouquet de leur jardin de livres.

page 8

Finances, projet éducatif, social et urbain, mieux-vivre ensemble

Une étape décisive pour la pou

Les 3 mois qui nous attendent avant la fin de cette année vont être rythmés par une multitude de démarches en direction des pouvoirs publics, d'initiatives et de rencontres du maire et des élus avec les habitants, les acteurs locaux, les responsables associatifs, le personnel municipal. Que ce soit notre budget adopté par le Préfet après un avis positif de la Chambre régionale des Comptes qui reconnaît notre bonne gestion, mais un budget qui reste insuffisant au regard des besoins des habitants et des services ; que ce soient les projets financés par l'Agence nationale de Rénovation urbaine (ANRU) à presque ou même 100%, les chantiers en cours ou commençant avant la fin de l'année, que ce soit enfin la préparation du Contrat urbain de Cohésion sociale (CUCS) qui officialisera au début 2007 les engagements de l'Etat envers la ville pour financer la mise en œuvre des actions municipales en matière éducative, économique, sanitaire, sociale et préventive, il s'agira d'une mobilisation citoyenne sans précédent pour faire avancer tous ensemble les différents volets de notre projet de ville.

DEPUIS 3 ANS, LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES RECONNAÎT LES BESOINS DE GRIGNY

Les différents avis de la CRC depuis 2003 soulignent le caractère spécifique du budget de Grigny en raison du poids de sa charge sociale ; ils pointent le fait que le déséquilibre est dû au désengagement de l'Etat au travers de la diminution puis à la suppression de la subvention exceptionnelle et ce malgré la réforme de la DSU ; ils soulignent les efforts accomplis chaque année par la collectivité pour respecter le cadre fixé par la CRC et estiment qu'il est impossible de résorber le déficit dans le seul cadre annuel, car les dépenses de fonctionnement sont déjà contenues au maximum.

5 AOÛT 2003 (EXTRAIT)

« Considérant que la commune de Grigny connaît des difficultés financières en raison notamment d'un niveau de ressources de fonctionnement inférieur à celui des communes de même strate démographique alors qu'elle doit répondre à des besoins sociaux importants ».

« (...) l'engagement de la commune dans le GPV implique d'importants investissements certes subventionnés par l'Etat, mais qui pèsent néanmoins sur les finances locales, notamment sur les charges de fonctionnement induites ».

29 JUILLET 2004 (EXTRAIT)

« Considérant que la situation financière de la commune ne permet pas un rééquilibrage de sa section de fonctionnement dans le seul cadre annuel, qu'un plan pluriannuel de redressement a été formulé par la CRC ». « Que les efforts accomplis par la collectivité sur l'exercice 2003 pour maîtriser l'évolution de ses dépenses lui ont permis de respecter le cadre fixé par la CRC ».

14 MAI 2004 :

Rapport d'observations de la CRC formulées sur les comptes et la gestion de la commune (extrait) « La gestion directe (aucune délégation de services publics) implique de recourir à un personnel nombreux ». « Les difficultés sociales économiques auxquelles sont confrontés les habitants de Grigny appellent de la part de la commune des réponses de proximité, d'accompagnement socio-éducatif des jeunes notamment. Or la proportion de jeunes au sein de la population est particulièrement élevée : 35% de moins de 19 ans contre 27% dans le département ».

3 JUIN 2005 (EXTRAIT)

« La Chambre a constaté que les efforts accomplis par la collectivité sur l'exercice 2003 pour maîtriser l'évolution de ses dépenses lui ont permis de respecter le cadre fixé par les avis précédents (...) toutefois les recettes prévues au budget primitif 2005 enregistrent une nouvelle diminution des dotations ; que les charges, déjà contenues au maximum, ne peuvent être

réduites du même montant ; qu'en conséquence ; le plan pluriannuel de retour à l'équilibre doit être réajusté ».

5 JUILLET 2006 (EXTRAIT)

« La Chambre a constaté que si la commune s'était conformée aux préconisations de la CRC, particulièrement en maîtrisant la progression de ses charges de fonctionnement, elle n'aurait pas été en mesure de respecter les conditions de retour à l'équilibre contenues dans le plan de redressement, en raison de la diminution des dotations ; qu'en conséquence, le terme du plan de redressement, initialement fixé en 2006, appelait une prolongation d'un an ».

« Considérant qu'en 2003, lorsque fut établi le plan de redressement, la commune bénéficiait du versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de quatre millions d'euros ; (...) qu'elle n'était plus versée en 2005 ; que de ce fait, en dépit de l'augmentation progressive de la DSU, la commune a perdu une recette cumulée de près de 5 millions d'euros en 2006 (...) Dans ces conditions, il apparaît que la commune, sur la période considérée a effectué un effort de 3 millions d'euros, grâce aux économies de gestion réalisées, conformément aux recommandations de la Chambre ». (...) Pour le reste, les dépenses contenues dans le projet de budget élaboré par le maire bénéficient de subventionnements, il convient par conséquent de les maintenir ».

ASSEMBLÉE DES ACTEURS LOCAUX JEUDI 5 OCTOBRE À 20H30

au centre culturel S. Bechet

à l'invitation du Maire Claude Vazquez et du conseil municipal pour faire le point sur :

- les réhabilitations et les créations d'équipements dans tous les quartiers
- les financements, les négociations engagées et le calendrier
- les actions sur l'insertion, l'emploi, le logement et le peuplement, l'éducation, la prévention et la citoyenneté, la santé (dans le cadre de la nouvelle procédure de contrat-le CUCS- à engager avec l'Etat).

FINANCES LOCALES :

UNE DÉCLARATION UNANIME DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élus membres du conseil municipal de Grigny, réunis en séance le 12 septembre 2006, constatent que la Chambre Régionale des Comptes, par un avis en date du 30 juin 2006, reconnaît les besoins de Grigny et l'insuffisance de ses recettes propres. Elle rappelle que c'est la suppression de la dotation exceptionnelle qui fait défaut pour équilibrer le budget nécessaire aux activités éducatives et sociales et aux besoins d'équipements ; un déséquilibre financier qui aggrave le déséquilibre social.

C'est pourquoi la Chambre Régionale des Comptes écarte l'hypothèse d'une diminution possible des dépenses de la Ville et propose de reconduire, dans l'immédiat, le déficit autorisé depuis 3 ans.

Cet avis a conduit le Préfet de l'Essonne à arrêter un budget pour Grigny, qui permet tout juste pour l'heure, d'engager les dépenses courantes de fonctionnement des services, mais qui, établi sur une base minimale, ne suffit pas à poursuivre la mise en œuvre des actions de service public, voulues depuis plusieurs mois par le Conseil municipal et le collectif Elus, Habitants, Associations « des moyens pour Grigny ».

Ils déclarent que ce budget est insuffisant au regard des besoins exprimés, et qu'il convient de poursuivre le travail de recherche de recettes complémentaires auprès du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, ainsi qu'auprès des autres financeurs institutionnels. Cette exigence a été reconnue par le Directeur de cabinet du Ministre Jean Louis Borloo dans un courrier du 21 juillet, demandant au Préfet de l'Essonne d'examiner les pistes proposées par les élus de Grigny, et confirmant que le représentant du Ministre est disposé à étudier tous les projets prioritaires susceptibles de pouvoir être accompagnés financièrement.

Les élus de Grigny demandent donc de nouveau au Préfet de l'Essonne, représentant l'Etat, de poursuivre sans délai le travail de recherche des financements complémentaires nécessaires, et que pour le moins, il soit répondu aux propositions listées conjointement fin juin.

Ils appellent la population, les associations et le personnel communal à maintenir la mobilisation engagée depuis le début de l'année pour parvenir au vrai budget dont Grigny a besoin pour mener à bien son projet de ville.

Un budget insuffisant qui nécessite des financements complémentaires

Aujourd'hui les axes fondamentaux définis dans le Grand Projet de Ville, et mis en œuvre au regard des engagements pris par l'Etat, nécessitent des moyens que la ville n'a pas. Voici quelques exemples significatifs.

LA PETITE ENFANCE : au-delà du manque annuel de 850 000 euros pour assurer la continuité du budget et pour répondre aux besoins minimum dans ce domaine, les besoins exigeaient 300 000 euros supplémentaires en 2006, notamment afin de clore le contrat Petite Enfance, en procédant pour 2006 à l'ouverture d'une halte garderie sur la Grande Borne et à

la mise en place des horaires décalés.

L'ENFANCE : les actions en direction de l'enfance doivent être développées avec les référents des actions sur Grigny dans les centres de loisirs, concernant les séjours et les colonies de vacances. Pour répondre aux besoins dans ce domaine, il manque 100 000 euros en 2006.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE : la nouvelle école en centre ville nécessite 300 000 euros supplémentaires en 2006 (salaires et charges municipales). De même, le coût de fonctionnement de la réussite éducative (CLAS) se monte à 200 000 euros supplémentaires. Pour information, l'ouverture des 5 classes supplémentaires en 2005 - 120 élèves- a représenté un coût de 144 000 euros annuel supplémentaire. La spécificité de Grigny, ville la plus jeune de l'Essonne, a bien un impact budgétaire réel

important sur les finances communales.

L'ACCÈS À L'EMPLOI : pour améliorer l'accès à l'emploi, la ville doit développer des moyens d'insertion. 100 000 euros en 2006 seraient nécessaires pour être conformes aux engagements du GPV.

LES MAISONS DE QUARTIER : on constate des listes d'attentes de demandes d'inscription en alphabétisation. L'écrivain public ne peut répondre à toutes les sollicitations. Des séjours ont été organisés, mais le budget n'a permis de n'en faire bénéficier que peu de familles. Il faut 100 000 euros de plus en 2006 pour permettre une offre minimum.

LOGEMENT- PEUPLEMENT : bien que la compétence « habitat-peuplement » ait été transférée à la CALE (communauté d'agglomération), Grigny a besoin de renforcer

son outil de gestion et de prospective du logement. L'embauche de 2 agents supplémentaires représenterait un coût supplémentaire de 100 000 euros.

PRÉVENTION-TRANQUILLITÉ : le besoin de médiateurs en soirée et la nuit n'est plus à démontrer. La ville pourrait subventionner des associations sur le dispositif « Emplois tremplins » pour recruter des médiateurs. Le coût de cette aide s'évalue à 90 000 euros en 2006. De plus, suite au désengagement de l'Etat sur le ramassage des épaves, il est nécessaire de rajouter 30 000 euros pour enlever 700 véhicules par an.

POUR SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE et en appui des initiatives des habitants, il convient de mettre en place un « pôle ressources » qui comprendra 2 agents (une catégorie A et une catégorie B) pour 80 000 euros.

LA JEUNESSE : bien que ne faisant pas l'objet d'une convention GPV, les besoins en matière de jeunesse et médiation, constitutifs d'un soutien accru dans les domaines de la citoyenneté, du lien social, de l'orientation et de l'éducation (comme l'ont démontré les événements qui se sont produits dans les quartiers populaires de 300 villes de France), conduisent à un financement supplémentaire de 100 000 euros.

LE GARDIENNAGE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS : nécessaire au fonctionnement pour répondre aux besoins actuels, l'embauche de 5 gardiens, d'un plombier et d'un électricien est nécessaire, soit un coût de 160 000 euros en 2006. Pour 2006, il manque dans ces domaines 1,66 million d'euros au budget de fonctionnement, pour que la ville puisse répondre aux besoins fondamentaux contenus dans le GPV.

La suite des évolutions de Grigny

Projet éducatif et social de Grigny

La ville établit un nouveau contrat avec l'Etat

Avec la clôture des contrats de ville pour la fin de l'année 2006, Grigny doit signer un nouveau dispositif d'aide de l'Etat aux politiques locales en faveur des villes qui ont des quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques nécessitent des moyens spécifiques supplémentaires. Le CUCS, contrat urbain de cohésion sociale, doit être établi et validé pour le début de l'année 2007. La ville de Grigny a décidé d'axer ses priorités sur 5 grands thèmes : la réussite éducative, l'habitat et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, la santé, la prévention et la sécurité autour du « mieux vivre ensemble ». Un travail engagé par la municipalité, auquel sont associés les acteurs locaux. Explications.



La réussite éducative, un grand axe du contrat avec l'Etat.

DANS le cadre de son projet de ville, Grigny a impulsé, depuis leur création, la signature contractuelle avec l'Etat de tous les dispositifs auxquels elle pouvait prétendre afin d'obtenir les financements « pour l'amélioration de la vie quotidienne et la promotion de l'égalité des chances des habitants, et la meilleure intégration de ses quartiers dans la ville et l'agglomération », comme le définissaient notamment les articles de loi sur l'orientation et la programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

Les contrats de ville représentaient la pierre angulaire assurant la cohésion de ces dispositifs : ils prennent fin en décembre 2006. Le gouvernement a décidé de définir un nouveau cadre contractuel et demande aux collectivités d'élaborer les CUCS (contrats

urbains de cohésion sociale) qui devront entrer en vigueur dès le début de l'année 2007.

Le CUCS intégrera tous les dispositifs antérieurs existants : conventions de rénovation urbaine, programme local de l'habitat, zones franches urbaines, plan local d'insertion par l'économiste, contrat éducatif local, contrat local d'accompagnement à la scolarité, contrat local de sécurité, ville-vacances, etc. Si le gouvernement affiche sa satisfaction en proposant « un contrat global et cohérent », il n'en demeure pas moins une incertitude sur le total de l'enveloppe financière qui y sera affectée : en clair, le CUCS fera-t-il bien la somme des anciens contrats, tant en termes de moyens financiers qu'humains ? Un sujet d'inquiétude pour le Maire et la municipalité, qui ont décidé de mettre en œuvre la pré-

paration concrète de ces contrats, auxquels travaillent aujourd'hui d'arrache-pied les services municipaux, et où apparaît en permanence la responsabilité des institutions nationales dans le constat de retard sur les engagements de l'Etat fixés en 2000 à la signature du Contrat de ville de Grigny, constat renforcé par les exigences exprimées lors de la bataille du 1er trimestre 2006 pour des moyens budgétaires suffisants.

CINQ GRANDS AXES sur lesquels la ville s'engage et demande des engagements de l'Etat :

- La réussite éducative
- L'emploi et le développement économique
- L'habitat et le cadre de vie
- La santé et la prévention
- Le mieux-vivre ensemble

Projet de ville et rénovations urbaines

Les quartiers de Grigny en pleine évolution

Après 35 ans de vie, la Grande Borne et ses habitants vont vivre un grand projet de rénovation, de restructuration et d'embellissement urbain du quartier.

D'autres secteurs de la ville en bénéficieront également. En août dernier, l'ANRU a accepté de financer à 100% (dans les limites subventionnables) l'essentiel des projets présentés par le Conseil municipal. Le projet global sera examiné lors du prochain Conseil d'administration de l'Agence nationale ce 27 septembre. Il servira aussi comme base à la conclusion d'une convention, tant attendue par Grigny qui doit continuer d'avancer.

GRIGNY est la seule ville de France à bénéficier d'une subvention à 100% des coûts des opérations programmées dans le projet urbain de la Grande Borne comme du reste de son territoire. Ce n'est que justice, compte tenu des retards accumulés en matière d'équipements, de la jeunesse du quartier (40% de moins de 19 ans), des difficultés sociales d'une partie de ses habitants et des nécessités de la modernisation de cet ensemble immobilier de 11 000 âmes, tout comme la volonté municipale de se donner un centre ville plus conforme à l'évolution urbaine moderne.

En accordant ce taux de subvention exceptionnel, sous la maîtrise de la municipalité, l'ANRU vient en quelque sorte honorer les engagements de l'Etat, notamment ceux inclus dans les conventions de GPV. Il s'agit précisément de la réhabilitation et la reconstruction des équipements publics après 35 ans de vie : écoles, édifices nouveaux pour les jeunes et les enfants, structures sportives renouvelées, bibliothèque, nou-

velles voies et pont, diversification de l'offre commerciale, etc. Bref, rendre le quartier plus agréable à vivre pour ses habitants. L'objectif est de rendre à la Grande Borne son attractivité, promouvoir son image, la restructurer en l'ouvrant sur le centre ville dans le respect du concept urbain de l'architecte Emile Aillaud.

Les chantiers 2006 et 2007

Certaines opérations, qui avaient reçues une avance, ont déjà été réalisées et livrées : extension de l'école Jean-Moulin, groupe scolaire Angela Davis/Lucie-September en centre ville ; réhabilitation de l'école Belle au Bois Dormant et du gymnase du Labyrinthe. La nouvelle Maison des enfants et de la nature sera livrée vers la fin de cette année... Parallèlement à la poursuite des travaux de rénovations des logements, des halls et du cadre de vie immédiat, un projet de démolition de 355 logements, sur les 3700 que compte la cité de la Grande Borne, a été retenu. Il s'accompagne par « la reconstitution de la totalité de l'offre de

logements sociaux et la diversification en réalisant des logements en locatif libre. » La municipalité, l'Amicale des locataires et l'association Décider accordent une attention toute particulière au relogement des personnes concernées.

Une dizaine d'études de réalisation, déjà entamées depuis mi 2005, se termine au cours de ce trimestre ; elles ouvrent la voie au lancement des chantiers et leurs livraisons en 2007.

Les réhabilitations : extension de la salle de musculation du gymnase du Labyrinthe ; école de la Licorne ; aménagement de l'actuelle Maison des enfants et de la nature ; groupe scolaire Chat Botté/ Petit Poucet ; centre Pablo-Picasso ; aménagement des Coteaux Vlamincq et du Moulin de La Norville ; agrandissement des vestiaires du Parc des sports ; extension de la boutique sociale et du cimetière du Clotay (tranche 1) ; intervention sur les espaces extérieurs des Patios...

Les constructions : Maison de quartier des Tuilleries ; Espace jeunes Henri-Barbusse ; nouveau

Les habitants associés à chaque étape des projets LA PARTICIPATION DES GRIGNOIS INDISPENSABLE POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

A Grigny, les opérations de rénovation urbaine, inscrites dans le grand projet de ville, sont dès leur ébauche mises en débat dans les espaces de concertation et de participation de proximité mis en place : Comité consultatif des habitants (CCH) créé en 2002 ; assemblée des acteurs locaux ; « temps fort » annuel ; comités de voisinages ; réunions d'information diverses sur les projets et les chantiers tenues par le Maire et la municipalité ; rencontres dans les Maisons de quartier ; organisation régulière de visites des chantiers, supports d'information réguliers et variés... Sous l'impulsion du maire et des associations de locataires, l'Opievoy, principal bailleur à la Grande Borne, est sollicité sur la démarche de consulter les locataires à toutes les étapes de réalisation des opérations qui lui incombent.

Ce large travail de concertation et de décisions collectives a donné – et donnera – aux opérations de rénovation et de désenclavement de la Grande Borne une qualité, une cohérence et une définition des besoins d'une rare pertinence.

La participation des citoyens à la finalisation du projet du quartier a donné plus de poids au dossier présenté par la municipalité auprès de l'ANRU. « Pour bien marcher il faut avoir un pied dans le quotidien et un autre dans l'avenir » : tel est le message que les Grignois et leurs élus tiennent à faire passer. La démarche de consultation citoyenne se poursuivra tout long du processus, sur les chantiers en cours ou à venir.



Un équipement prévu pour 2007.

gymnase du centre ville ; installation de modulaires Dédale 2... Par ailleurs deux nouvelles opérations ont été inscrites. Il s'agit de la démolition-reconstruction des restos du Cœur et de la voie de désenclavement de l'îlot Dédale. Enfin, l'année 2007 verra le lancement de chantiers qui seront livrés en 2008 : construction du groupe

scolaire Vlamincq, du Labyrinthe et Dédale 1 ; reconstruction de l'espace jeunes Nelson Mandela et du CTM...

La mobilisation des Grignois et des agents municipaux aux côtés de leurs élus présage de la réalisation du grand projet de ville que mérite Grigny.

► **RENTRÉE PRATIQUE...**

L'accompagnement à la scolarité après la Toussaint

La ville, en partenariat avec des associations agréées, peut prendre en charge les enfants en difficulté scolaire dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) : dans les écoles primaires de 16h30 à 18h ; dans les Maisons de quartier de 17h à 18h30 et au collège Pablo-Neruda de 17h à 18h30.

Le Clas, sans se substituer à l'école, vise à « améliorer la réussite scolaire » des enfants qui ne trouvent pas toujours de bonnes conditions dans leur environnement immédiat.

Ce dispositif local qui démarrera après les vacances de la Toussaint a besoin d'accompagnateurs à la scolarité, ayant une expérience dans le domaine socio-éducatif, diplômés ou équivalence Bac plus 2.

Renseignements

Service Vie scolaire,

Melle Pouponneau, coordinatrice du Clas ville, au

01 69 02 53 53 poste 50.41

Le "Lieu passerelle"

Espace éducatif qui accueille 15 petits âgés de 2 ans révolus.

L'inscription se réalise sur le "Lieu passerelle", rue de l'Arcade à Grigny 2, au-dessus des écoles Petite sirène / Belle au bois dormant.

Renseignez-vous au

01 69 25 88 61

Carte de Quotient familial

Ce document ouvre aux enfants les portes de toutes les activités municipales à tarif adapté aux revenus des parents. La Carte de Quotient familial est établie en Mairie par le Centre Communal d'Action Sociale.

Transports Lycéens

Pour les déplacements vers les lycées Corot, Sacré Cœur et Monge, la carte de transport (120 euros) est maintenue. Les lycéens grignois peuvent venir retirer leur dossier en mairie, munis de leur certificat de scolarité et d'une photo d'identité.

Autres contacts utiles Rectorat de l'académie

de Versailles - 3, Bd de Lesseps
78017 Versailles
cedex - Tél. 01 30 83 44 44

Inspection académique de l'Essonne

Boulevard de France, 91012
Evry - Cedex

Tél. 01 69 47 84 84

fax : 01 60 77 27 78

http://www.acversailles.fr/ia91/

Courriel : ce.ia91@ac-versailles.fr

RENTREE SCOLAIRE 2006-2007

Une politique municipale

La rentrée scolaire 2006 à Grigny se caractérise par l'effort de la municipalité afin que chaque petit Grignois soit scolarisé dans les meilleures conditions. Toutes les classes sont pourvues en enseignants.

L'INSPECTION académique a rendu sa copie sur les ouvertures et fermetures de classes à Grigny : cette épée de Damoclès menaçait avant les vacances d'été les écoles du Chat Botté, la Licorne, Jean-Moulin élémentaire, Tilleuls et Gabriel-Peri. Il aura fallu attendre le dernier moment pour connaître la décision de l'Inspection relevée plus haut, et l'ouverture de 4 classes à Angéla Davis et 4 autres à Dulcie-September.

Pour le maire Claude Vazquez, le maire-adjoint à l'éducation Pascal Troadec et le conseiller municipal délégué au suivi des écoles Christian Le Bras, présents sur de nombreuses écoles le matin de la rentrée, le bilan s'avère satisfaisant pour les enfants grignois et leurs enseignants qui vont pouvoir travailler dans de bonnes conditions matérielles et humaines.

Les besoins exprimés par la ville et les équipes pédagogiques étaient largement motivés, puisque la commune a vu croître le nombre de naissances entre 2000 (environ 650 naissances) et 2003 (près de 720 naissances).

Tous ces enfants arrivaient donc cette année sur les bancs des écoles. « Il nous a fallu trouver une place pour tous les petits,

laquelle l'éducation des enfants est une priorité, a maintenu ses interventions : aide aux fournitures scolaires (27 euros par élève), renouvellement de mobiliers pour des écoles, travaux d'entretiens poursuivis et travaux de réhabilitation programmés dans certains établissements scolaires. 66 postes d'Atsem sont pourvus au sein de 74 classes maternelles, sans oublier les femmes de service affectées au ménage et à l'entretien des locaux de toutes les écoles de Grigny.

Dans chaque école élémentaire, une salle informatique a été équipée par la ville en concertation avec les enseignants. Chaque école maternelle est pourvue de 4 ordinateurs. Un effort qui est récompensé (lire encadré).

Quels moyens de l'Education nationale ?

L'implication des écoles dans les réseaux induits par le dispositif Ambition réussite (RAR) a été favorablement accueillie. « Mais, confie Yveline Le Briand, directrice d'école et conseillère municipale déléguée à l'Enfance, nous aurions souhaité plus de professeurs au regard de nos besoins réels ». Depuis 2005 seules des



note Mme Riou, responsable du service municipal de l'Education. Nous avons également dû modifier les périmètres scolaires pour répondre aux besoins dans les meilleures conditions d'accueil.

Il convient d'ajouter la prise en considération des obligations à l'égard des enfants handicapés.

La seule fermeture de classe, justifiée elle, a été enregistrée dans l'école élémentaire du Buffle.

Les efforts de la ville

Sur le plan matériel, malgré ses limites budgétaires, la ville, pour

heures de présence sont dégagées, et uniquement basées sur les évaluations nationales faites pour les grandes sections, alors que, à la création des Zep en 1981, existait un vrai mi-temps pour 4 classes. « Si l'on veut que nos élèves réussissent, il faut des moyens correspondants », conclue Mme Le Briand.



Le Maire, Claude Vazquez et Christian Le Bras, conseiller municipal délégué, ont tenu à accompagner parents, enfants et enseignants le jour de la rentrée à la nouvelle école primaire Dulcie-September en centre-ville.



VEILLE EDUCATIVE

En cas de problème pour trouver sa place dans une école, une Veille éducative est à la disposition des parents et des élèves en difficultés, dans les locaux de la nouvelle Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (CALE). Une solution existe pour chaque cas, surtout pour les moins de 16 ans. Cette Veille s'inscrit dans le dispositif global de prévention de l'échec scolaire. Elle vise à informer et orienter les jeunes sur toutes les possibilités d'affectation, les places encore disponibles; en partenariat avec le C.I.O et la Mission Locale pour les plus de 16 ans.

Renseignements au 01 69 84 26

ACTIVITÉS "HORS TEMPS SCOLAIRE"

inscriptions avant le 30 septembre

Les inscriptions des enfants pour les activités périscolaires, les Centres de loisirs, la restauration sont ouvertes en Mairie, au Service Enfance Education. Elles doivent se faire impérativement avant le 30 septembre. Attention : le service est fermé les mardi et vendredi matin. Tél. : 01 69 02 53 53.



INFORMATIQUE : LES JEUNES GRIGNOIS ASSURENT !

Au Brevet Informatique et Internet, prévu au programme scolaire durant le cycle 3 et validé en CM2, on relève des résultats encourageants à Grigny : 2/3 des élèves l'ont obtenu, un satisfecit à mettre au crédit de la qualité du matériel et de la motivation des équipes enseignantes, sans oublier bien sûr l'opiniâtreté de nos enfants !

d'aide à la réussite scolaire

La rentrée des collèges

L'Etat annonce des moyens supplémentaires...

Les trois collèges grignois, considérés comme « ultra prioritaires dans le cadre du dispositif Ambition réussite », espèrent voir leurs projets pédagogiques aboutir avec les moyens promis.

Un nouveau dispositif intitulé « Ambition réussite » en direction des collèges des villes en difficulté, a été mis en place pour cette rentrée. 249 collèges ont été ainsi classés « ultra prioritaires », et bénéficieront de moyens supplémentaires. Les collèges de Grigny, qui ont toujours bataillé pour réaliser dans des conditions difficiles leur projet pédagogique respectif, bénéficieront ainsi de ce « label » Ambition réussite.

Le dispositif concerne également les écoles maternelles et élémentaires rattachées aux collèges sélectionnés. Ils travailleront en réseaux. Selon ce dispositif, « les réseaux » disposeront d'enseignants chevronnés, ou référents, supplémentaires qui renforceront les équipes en place. Leur rôle : enseigner à temps partiel, accompagner les élèves en retard et aider les plus jeunes.

Des assistants pédagogiques sont aussi prévus. Il s'agit généralement d'étudiants se destinant aux métiers de l'éducation. Ils interviendront aux côtés des enseignants dans l'aide aux devoirs à tous les élèves, avec comme principe le caractère obligatoire des études accompagnées dans ces collèges et dans les classes de CE2, CM1 et CM2, au moins quatre soirs par semaine. L'embauche d'une infirmière à temps plein complète le dispositif.

Une question se pose tout de même : alors que le gouvernement annonce à grands renforts de presse vouloir supprimer 8500 postes dans l'Education nationale en 2007, par quel moyen parviendra-t-il à pourvoir aux promesses faites autour de ce dispositif ? Déshabiller Paul pour habiller Pierre ? Ce n'est certes pas ainsi que l'on s'attelle à la réussite scolaire des jeunes. Une question qui appelle une réponse urgente.

Le dispositif Ambition et réussite sur Grigny

COLLÈGE PABLO-NERUDA (GRIGNY 2)



M. Sarrelabout, le principal, est plutôt satisfait de la rentrée de ses 600 élèves et 55 enseignants. Le



réseau de son collège implique trois écoles élémentaires (G. Philippe, J. Moulin et Langevin-Perrin), et quatre maternelles (Petite sirène, Belle au bois dormant, Chat Botté et J. Moulin).

« Nous enregistrons l'arrivée de 3 enseignants référents : un professeur de mathématiques et un professeur de français pour les 5^e et 6^e, un professeur des écoles pour le soutien en cycle III élémentaire. Nous disposerons aussi de 6 assistants pédagogiques : 3 exerceront en maternelle, 1 en élémentaires et 2 au collège. »

Le réseau Neruda bénéficie de la présence de 3 infirmières qui se relaieront pour occuper le poste d'infirmière à temps plein. La présence d'une assistante sociale plusieurs fois par semaine complète l'équipe.

COLLÈGE SONIA-DELAUNAY (CENTRE VILLE)



Mme. Bazir « Une rentrée calme, tout le monde à son poste et un projet pédagogique élaboré et partagé par toute l'équipe », pour Mme Bazir, principale du collège, l'année scolaire 2006/2007 se présente sous un visage plus serein.

Ce collège de 540 élèves et une cinquantaine d'enseignants, qui réussit à conserver son aspect d'établissement neuf, enregistre lui aussi l'apport de 2 enseignants référents. Ils ont été chargés de travailler avec les 6^e et les petites sections maternelles « essentiellement en français, et agiront dans la coordination de notre projet avec les autres enseignants », précise la principale.

Six assistants pédagogiques épauleront les enseignants au collège pour les 6^e et le cycle III des écoles élémentaires. Le réseau Sonia-Delaunay est constitué par les écoles du Buffle, Gabriel-Peri,

Tilleul, Elsa-Triolet, Chaperon rouge, Cendrillon et les 2 nouvelles écoles du centre ville, Angéla Davis et Lucie-September. D'autre part, les professeurs bénéficieront de l'appui d'inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR) qui « les aideront à réaliser leur projet élaboré collectivement et en monter d'autres encore plus innovants. »

Deux infirmières occuperont alternativement le poste médical à plein temps. Mme Bazir nous signale par ailleurs le recrutement d'une femme relais « qui fera le lien entre les familles et les écoles du réseau. Elle participera aux réunions parents/enseignants et à solutionner divers problèmes, notamment en servant de traductrice pour les personnes d'Afrique de l'ouest. »

COLLÈGE JEAN-VILAR (LA GRANDE BORNE)

Les 614 collégiens et leurs 40 enseignants ont été accueillis dans de bonnes conditions. Le dispositif « Ambition réussite » a théoriquement doté le collège de 2 professeurs référents. Le premier est en place, pour le 2^e, le principal, M. Rivière, souhaitait « une intervention et un travail spécialisé en direction des écoles maternelles sur la base de notre projet pédagogique. Pour l'instant (au 11 septembre) nous sommes en attente d'une offre d'emploi du rectorat. Si cela ne se réalise pas nous serons contraint de revoir notre projet... »

Le collège de la Grande Borne compte également sur l'arrivée de 9 assistants pédagogiques. Quant au poste d'infirmière à temps plein, il existait déjà dans l'établissement.

Quatre écoles maternelles (Pégase, Bélier, Minotaure et Licorne) et trois élémentaires (Autruche, Bélier et Renne) font partie du nouveau réseau Ambition réussite.

Forum de rentrée

Un carrefour d'activités

Le traditionnel Forum de la rentrée avec quelques 70 stands a accueilli les Grignois le 9 septembre 2006 dans la Salle des sports Jean-Louis-Henry. Les visiteurs ont pu prendre connaissance des activités sportives, culturelles, sociales, éducatives ou de loisirs, présentes sur le territoire communal.



Le Forum de rentrée, grand rendez-vous des associations et des services municipaux, a correctement répondu à sa vocation d'information des jeunes et moins jeunes sur l'ensemble des activités sportives, culturelles, danses et musique, de loisirs ou de solidarité possibles de pratiquer à Grigny.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont eu l'occasion de s'inscrire ou se réinscrire à une activité, ou se sont simplement renseignés auprès des associations et des divers services municipaux ou de l'agglomération Les Lacs de l'Essonne.

Passant de stand en stand, Claude Vazquez, le Maire, et Olivier Schwartz, adjoint chargé de la vie associative, ont chaleureusement salué l'engagement et la vitalité des associations et des agents municipaux dans l'animation de la ville. Le Maire a particulièrement rendu hommage aux bénévoles qui « ont encadré une ou plusieurs sorties à la mer en direction de 300 familles de tous les quartiers ; près d'un millier de personnes, c'est remarquable ! ».

Il s'agit de Attika Chafi, Idrissa Djocu, Janine Rabaud, Amina Kribi, Wafa Machri, Samira Okbi, Icham Sounssi, Ragaïa Amrouni, Gabin Yéponde, Nagi Jarrara.

Quatre associations ont également été honorées cette année par la délivrance d'une attestation : Association Femmes pour l'action, la solidarité et l'entraide ; l'association familiale de Grigny ; Dialogue interculturel et réflexion et Grigny jeune espoir.



CANTINES SCOLAIRES

MENUS DU 25 AU 29 SEPTEMBRE 2006

Lundi 25 : poireaux vinaigrette - émincé de volaille - poêlée de légumes - yaourt aromatisé - poire. **Mardi 26** : salade verte - hachis Parmentier - tomate blanche - compote. **Mercredi 27** : concombre bulgare - merguez - semoule et légumes de couscous - bûchette - crème dessert vanille. **Judi 28** : salade de lentilles - rôti de veau - carottes au jus - Vache qui rit - pomme reinette. **Vendredi 29** : saucisson sec/cornichon (sauce de volaille/cornichon*) - filet de poisson à l'armoricaine - riz pilaf - petits suisses - raisin. * alternative proposée à la viande de porc.

Journées européennes 2006 du Patrimoine

À la (re)découverte de Grigny

L'initiative autour des journées du patrimoine à Grigny les 15, 16 et 17 septembre 2006 a été un succès : deux conférences, deux balades contées et une représentation théâtrale ont réuni les Grignois (et des habitants d'autres villes) autour de la richesse de leur histoire.



(Viry-Châtillon, Athis-Mons...) et de villes plus lointaines d'Île-de-France (Kremlin-Bicêtre, etc.). De l'église du village aux fresques de la Grande Borne, en passant par

les puits de jardins particuliers, les contes de Nelly Rameau et les explications d'Élisabeth de Roland ont captivé les amoureux d'histoire et de patrimoine de ce beau

week-end de 3 jours. Moment particulièrement intéressant, la rencontre à la Peupleraie, devant la mosaïque de l'Okapi, entre les marcheurs et les cyclistes qui parcouraient la Grande Borne à la découverte de ses œuvres d'art ; rencontre qui s'est poursuivie par une visite commune de la place de l'Oiseau avec contes et explications des professionnels et bénévoles des villes de Grigny et Viry-Châtillon et de l'association cyclo-tourisme de Viry, qui ont tous travaillé en partenariat. Pour finir, un verre de l'amitié à la Maison de la mosaïque aux Patios.

À noter : cette initiative est l'occasion de confier à la Mission d'histoire locale textes, témoignages et documents d'archives. Pour celles et ceux qui souhaitent le faire encore, contacter le 01 69 43 47 42 mail : elisabeth.de-roland@grigny91.fr

RÉDÉCOUVRIR sa ville autrement : un plaisir que se sont offert en famille ou entre amis de nombreux Grignois, mais aussi des habitants de villes de l'Essonne

Les Jardins d'insertion

Les fruits de la solidarité

Une journée portes ouvertes a été organisée le 14 septembre sur l'espace maraîcher dédié aux Jardins de la solidarité, à proximité du stade de tennis des Chaulais.



Les Grignois qui ont répondu à l'invitation ont pu visiter les parcelles cultivées et partager avec les salariés, Jean-Paul Yvert, maire adjoint et les responsables de l'association Etudes et chantiers d'Île-de-France, une dégustation des légumes de saison produits naturellement sur le site. Le chantier grignois, d'une surface de 2,5 hectare prêtée par la ville, assure depuis 1999 la formation et l'accompagnement de groupes de salariés dans leur parcours vers le retour à l'emploi. Cette année le groupe est composé de 10 personnes et dispose de parcelles de 70 m² pour 2 salariés chacune. D'autres parcelles de 150 m² sont réparties entre les 30 adhérents

de l'association. David Jalo, chargé de l'accompagnement socio éducatif, nous apprend que « cette année, nous avons enregistré 4 sorties positives : 2 salariés ont décroché une formation qualifiante et 2 autres sont en voie d'embauche. » Samy Soyah, encadrant technique du chantier de Grigny, et Alain Jouan, son assistant, ont fait part à M. Yvert de leur satisfaction quant au « soutien de l'épicerie sociale Grigny- Viry qui commercialise une partie de notre production. » Le Maire adjoint apprécie ce geste qui « permet l'échange et prolonge la chaîne de la solidarité. »



Des industriels italiens visitent la nouvelle Maison des enfants et de la nature

Une délégation de grands groupes industriels affiliés à la Fédération nationale de l'Industrie, de la construction en bois et de l'ameublement, en visite à Paris, a fait un saut à Grigny le 14 septembre, à l'invitation de l'architecte, pour découvrir la conception architecturale de la nouvelle Maison des enfants et de la nature en cours d'achèvement.

Savoir faire

Apprenez la mosaïque

CONCEVOIR une mosaïque, c'est dessiner son modèle, choisir les couleurs des matériaux, connaître les techniques de coupe, de collage, de jointement... L'atelier laboratoire de Mosaïque Gino Severini, encadré par l'association Mosaïqu'Arts propose la découverte de cette pratique artistique. Sont organisés des cours pour les jeunes 8 à 15 ans et pour les plus de 15 ans et les adultes., mais également des stages de week-end. Renseignements : Association Mosaïqu'Arts, 2 rue du Buisson. Tél. : 01 69 21 76 99.



Lutte contre le Sida

Journée de solidarité internationale

Le 18 novembre au Centre culturel Sidney-Bechet de 10h à 19h. Objectif : sensibilisation et prévention autour du fléau VIH.

La journée sera animée par l'association Vie, enfance, espoir 91 « dont l'un des objectifs, nous dit Mme Kenya, sa présidente, est l'établissement de liens de solidarités avec les pays en voie de développement, notamment en direction des enfants malades du sida ». L'évènement se déroulera en partenariat avec Aides Migrants, l'association France Afrique d'aide au

développement (Afaad), le Centre départemental de prévention santé d'Evry (Cdps) et l'appui logistique de la municipalité. Plusieurs autres associations participeront à cette journée de sensibilisation et de solidarité.

Renseignements : Tél. 01 69 24 38 49 ou 06 60 76 37 66.

Familles en difficulté

Demandez une allocation de fin d'année

Afin que personne ne soit oubliée pour les fêtes de fin d'année, le Conseil général et la municipalité de Grigny reconduisent diverses aides aux familles démunies. Celles du Conseil général se matérialisent par l'allocation EDF-combustible, le Noël des enfants de chômeurs et une allocation Noël personnes âgées titulaires de l'allocation supplémentaire. Les aides municipales portent sur la distribution d'un colis de Noël pour le réveillon avec animation, allocation aux personnes âgées titulaires de l'allocation supplémentaire ou équivalente, mandat aux jeunes chômeurs de moins de 20 ans inscrits à l'ANPE.

Toutes ces aides sont liées à des conditions de ressources et/ou à la situation familiale. Les personnes qui désirent s'inscrire doivent se présenter du lundi 25 septembre au mardi 24 octobre inclus à la mairie au Centre communal d'action sociale (CCAS), les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, munis des justificatifs. Renseignements complémentaires : 01 69 02 53 53

Enquêtes de l'Insee

Les conditions de logement

Jusqu'au 23 décembre 2006, l'Insee réalise une enquête sur les conditions de logement en France. Elle permettra de décrire les caractéristiques des logements et de mesurer les dépenses inhérentes.

Organisation du travail et informatique

Jusqu'au 17 novembre, l'Insee mène également une enquête auprès de salariés ou anciens salariés sur les changements dans l'organisation du travail et l'utilisation professionnelle de l'informatique. Pour ces deux enquêtes, des Grignois seront sollicités. Ils recevront au préalable une lettre formulant l'objet du questionnaire et le nom de l'enquêteur, muni d'une carte officielle l'accréditant.

Sports enfants

POUR LES PETITS DE 18 MOIS À 11 ANS

Découverte du corps, découverte du sport

À partir du 27 septembre, le service des Sports met en place des structures pour l'initiation aux pratiques sportives des enfants.

ÉVEIL MOTEUR ET SPORTIF

Pour les petits de 18 mois à 5 ans, l'éveil moteur, ou la découverte de la motricité de base. Les séances se déroulent à la salle des fêtes (rue Gabriel-Péri) le mercredi de 9h 30 à 10 h 30 pour les petits de 18 à 36 mois et de 10 h 30 à 11 h 30 pour les 3 à 5 ans.

ÉCOLE DES SPORTS

Après 5 ans, les enfants sont accueillis à l'école des sports au gymnase dojo du Haricot ou à l'école du Renne avec un transport en bus assuré. Il est proposé diverses activités, selon les âges, le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h. Le mercredi après-midi, cinq groupes "multisports" ont été formés et accueillent les enfants de 8 à 10 ans (en complément ou non des activités du matin) et ceux de 11 ans.

Renseignements complémentaires : service des Sports, place Henri-Barbusse. Tél. : 01 69 02 46 77.

DIMANCHE
1^{ER} OCTOBRE 2006
 de 10h à 18h
 à la Ferme Neuve

Mon village en ville

Le programme heure par heure

La 4^e édition de *Mon village en ville*, subventionnée par le Conseil Régional de l'Ile-de-France, organisée en partenariat avec l'Orme du bout, se déroulera de 10 h à 18 h à la Ferme Neuve. Un marché avec des produits du terroir et d'artisanat, des animations pour tous les âges, des expositions, des artistes pour le plaisir des yeux et des oreilles.

10 H : OUVERTURE DU MARCHÉ GOURMAND en fanfare avec La Fauvette, la plus ancienne société musicale de Grigny mais toujours aussi percutante.

10H30 : INAUGURATION DE L'EXPOSITION autour de la famille Godefroy et de la Ferme neuve avec des photos retraçant l'histoire de la Ferme neuve de 1870 à 1921. Les dons de la famille Godefroy seront installés.

11 H : REMISE DES PRIX du concours des balcons et jardins fleuris.

11 H 30 : APÉRITIF MUSICAL avec la Brigade des Costards.

DE 12H À 14H : DÉJEUNER Chez Nini auberge de la Ferme en musique avec la compagnie des Airs dans la Ville.

VERS 15H00 : «PLASTICOMÉDIE», THÉÂTRE MUSICAL pour mobilier urbain par le SAMU (Section Artistico Musicale d'Urgence).

VERS 17 H : «LES CUISTOTS», concert gastronomique burlesque par Les Costards.



Les groupes artistiques

COMPAGNIE DES AIRS DANS LA VILLE

12 h : accompagnement musical du déjeuner
 Le répertoire de la compagnie des Airs dans la Ville constitue une véritable anthologie de la chanson populaire. Elle crée des spectacles à thèmes comme « l'eau », « le vin », « la langue verte » et même « la bicyclette ». Annie Papin, accompagnée d'un accordéoniste, vous chantera des histoires d'amour et de mélancolie. On y entendra Brassens, Pierre Mac Orlan, Jacques Prévert, Boris Vian, Trenet, Gainsbourg, Piaf et bien d'autres...

LES COSTARDS

11 h 30 : Apéritif musical avec la Brigade des Costards
 Au gré de la déambulation, découvrez des tableaux musicaux habillés de situations théâtrales. Laissez-vous prendre au jeu !
Vers 17 h : « Les Cuiستots » concert gastronomique burlesque par la Brigade des Costards
Au menu : Consommé de refrains choisis 10 0% matière Brass - Bœuf en dub sauce rock fort - Rastatouille ou Skassoulet - Velouté pour l'oreille en siboulette - Grands crus aux arômes cuivrés du terroir pour réveiller les papilles de vos mémoires. Livraison sur demande, convivialité comprise !
 Dès sa création en 1988, la compagnie a été le lieu de rencontre d'univers différents.

La musique, la mise en espace, la comédie...
 Aussi, au fil des diverses productions, cette théâtralisation de la musique a pris des formes différentes : univers des gangsters, « le jazzgang de l'afro-rock » avec une théâtralité caricaturale et gaguesque (Cadillac, fusillade, descente de police, etc...) ; univers loufoque de silhouettes de papier, « édition spéciale » mettant en jeu une théâtralité plastique et sculpturale (logique de déplacements absurde, grommelos, personnages décalés) ; univers de moines, pèlerins de grands chemins, « MéTISSaBô », spectacle déambulatoire interactif, avec rythmiques sabots et accessoires métalliques. Leur terrain d'action privilégié étant la rue ou les grands espaces publics, ce concept de musique visuelle s'appuie sur un jeu avec le public, en intégrant les aléas des situations qu'amène la rue et en utilisant le mobilier urbain comme élément de décor ou de jeu. Ainsi, c'est une forme de théâtre de l'instant avec une large place à l'improvisation. Dans cette volonté d'être en phase avec la situation, les spectacles que propose la compagnie sont adaptables dans leurs formes, de la déambulation à la représentation en fixe.

LE S.A.M.U.

À 15 heures : *Une matière noble : le PVC.* Deux couleurs : gris et orange. Le contenant : une foultitude de poubelles. Le contenu : des objets du quotidien détournés. L'oeuvre : un tour du monde musical guidé, avec instruments rares tels que le « Polytétramuse à réserve ballonnée » dans sa version exotique ou le « Plasticophone 330 litres » et cours obligatoire de rythmique, basé sur la fameuse méthode reconnue du poum et du tchic.
 La compagnie est née en 1982, de la rencontre de comédiens et de musiciens désireux de toucher un public le plus hétérogène possible, loin de toute ségrégation culturelle. Le S.A.M.U. (Section Artistico Musicale d'Urgence), compagnie de théâtre de rue, pratique à partir de formes légères, un théâtre populaire, festif, qui revendique une pertinence sociale. Ils aiment à s'installer dans la rue pour y réintroduire de

la convivialité afin d'aider le citadin à se réapproprier l'espace urbain. Spectacles musicaux, déambulatoires ou d'intervention privilégient toujours le jeu d'acteur.

LA FAUVETTE

10 h : Ouverture du marché gourmand en fanfare
 est née en 1919, de la « société de tambours et clairons » du corps des sapeurs pompiers de Grigny. Déjà à cette époque, elle contribuait à animer le petit village d'alors, en participant aux différentes manifestations : Fête de la moisson en août, fête de la Saint-Vincent, mariages... Aujourd'hui, de cérémonies commémoratives en manifestations, elle continue à rythmer nos journées festives.

Toute la journée Animations et expositions

Jeux traditionnels

Chamboul'tout, pêche à la ligne, tir au pigeon...

Animaux vivants de la ferme

Un joli décor rural avec vache, brebis, chèvres...

Animation du terroir avec l'Orme du Bout

Dans la bonne humeur, vous êtes invité autour du pressoir à raisin pour une dégustation. Un des moments forts de la journée !

Animation autour du lait

Une exposition ludique sur le lait avec des planches éducatives et le matériel utilisé pour la fabrication du beurre, du fromage et de la crème avec Les Gens de la Terre.

Sensibilisation et informations sur le commerce équitable

Tout savoir sur le commerce équitable avec l'association Artisans du Monde du Val d'Orge...

L'histoire de la Ferme neuve

en photos, de 1870 à 1921, par la Mission d'histoire locale de Grigny.

La cressiculture,

l'or vert de l'Essonne par la Mission d'histoire locale de Grigny et l'association Études et Chantiers.

Culture et agriculture en Essonne et au Mali

par la Maison des enfants et de la nature et le Conseil général de l'Essonne.



Le marché gourmand

Frizon : vin de Chablais, andouillette et escargots - **Duche :** foie gras - **Proffit :** vin du Jovinien - **Ducrocq :** pains- **Rousseau :** sucres d'orge et sablés briards- **Collignon :** miel, confitures et pains d'épices - **Fontanel :** vin du Roussillon - **Perez :** foie gras - **Fernandez :** fromage soumaintrain - **Boussaingault :** fromages de chèvre - **André :** cidre, ratafia, jus de pomme - **Pons :** fromages de vache - **Biere :** vins Pouilly fumé

Mousseaux : pommes, jus de pomme, cidre - **Nerot :** vin de Bourgogne - **Heucq :** champagne - **Barberon :** cresson - **Les Artisans du Monde du Val d'Orge :** produits du commerce équitable (thé, café, jus de fruits, biscuits)...



Le marché d'artisanat

Catherine Barre : laine mohair - Gylis Lejay : gravure sur verre - Jacques Mouny : vannerie - Jocelyne martin : peinture sur porcelaine - Jean Louis Faivre : tableaux, livres - Guerin : objets décoratifs en tissu - Mireille Moreau : puzzles en bois - Andrée

Fleur : installée dans le village, cette fleuriste vous proposera ses créations - Le Paradis des femmes : boutique grignoise qui propose des bijoux.



LE RESTAURANT CHEZ NINI AUBERGE DE LA FERME

Au menu : Entrée, bœuf à la bourguignonne, fromage, pâtisserie, café.
Réservations sur place.

70^e anniversaire du Front populaire

Les congés payés à Grigny

On ne connaissait pas...

La plupart des Grignards en 1936 étaient cultivateurs ou ouvriers, essentiellement des Italiens et des Belges dans la société Piketty ou dans les sablières de la Seine.



L'ancien casino des pêcheurs aux bords des lacs.

Les 15 jours de temps libre, pour ceux qui travaillaient dans l'industrie du sable et de la pierre meulière, étaient souvent consacrés à améliorer leur quotidien et celui de leur famille. Ils se faisaient embaucher dans les fermes du village, la Ferme neuve, chez Guérin ou la Ferme des Porcherons chez Saunier pour les moissons ou autres travaux de ferme : binage, « démarrage » ou arrachage des betteraves... Cependant, certains italiens, les plus fortunés profitaient de ce temps libre pour partir au pays retrouver la famille.

Les fermiers n'avaient pas le choix, « s'ils ne travaillaient pas, il n'y avait rien dans l'assiette ! » Quant aux enfants, ils étaient occupés à glaner les pommes de terre ou à ramasser les petits pois dans les champs pour se faire quelque argent de poche, qu'ils dépensaient pour la fête du village, le troisième dimanche du mois d'août.

Ainsi, les loisirs et le repos à Grigny n'étaient pas à l'ordre du

jour. Si les Grignards ne connaissaient pas le mot vacances, les parisiens, eux, connaissaient Grigny. Ils n'étaient pas insensibles au charme campagnard de ce petit village, c'est donc tout naturellement qu'ils viennent s'y reposer pendant leurs premiers congés payés. Un coin de verdure aux portes de la capitale, desservi par des autocars, c'est idéal pour

les vacances. On vient à Grigny pour pratiquer la pêche à la ligne, on loue des barques de pêche en bords de Seine chez Séraphin Aubertin ; chez Pasquier, on se restaure ou on achète du matériel au Casino des pêcheurs (aujourd'hui le restaurant la Criée). L'endroit est aussi idéal pour les loisirs de plein air. Outre la pêche, on pouvait se baigner dans les lacs, faire du canotage, pique-niquer...

L'allongement des temps de loisirs fera du village de Grigny, un lieu de plaisance réputé et le plus célèbre de nos Grignards d'adoption, Sidney Bechet ne s'était pas trompé : « Quand j'étais à Paris, j'aimais me promener dans toutes les petites villes des environs. Passant à Grigny, j'avais trouvé le coin charmant et j'avais pensé que ce serait agréable de se reposer là. C'est pour ça que j'avais acheté cette maison peu de temps avant mon mariage. Tout près de là, il y a des étangs et des rivières où l'on peut pêcher. »

Grigny, un lieu prisé par les Parisiens en quête de nature et de bon air.



BAL MUSETTE ET CHANSONS
avec Apache Zazou
Samedi 30 septembre 2006
à 20 h 30



« Il fut un moment où les Français crurent vraiment qu'ils allaient s'aimer les uns les autres » Ces propos du grand cinéaste Jean Renoir touchent au cœur. Afin de faire revivre l'ambiance chaleureuse de cette époque du Front populaire, l'orchestre de bal Apache Zazou était tout désigné. Recréant l'esprit guinguette, cinq musiciens (accordéon, guitare, contrebasse, batterie, chant) entraînent le public sur des airs de tango ou java saccadée (quand elle était bleue...). Fox, slow,

swing sont aussi au programme revisitant en la circonstance Trenet, Sablon, Ray Ventura, etc. « Quand on s'promène au bord de l'eau » chantait-on en 36 (repris la même année dans le film « La belle équipe » de Duvivier).
Tarifs : tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, - de 16 ans : 6 euros
Centre culturel Sidney-Bechet

EXPOSITION
1936 et les années du Front populaire
Du 30 septembre au 7 octobre 2006

Cette exposition est éalisée à partir de documents de la photothèque de l'Institut d'histoire sociale CGT et du Musée de l'histoire vivante de Montreuil. Elle retrace la très marquante période politique et sociale française de 1934 à 1938 avec, notamment, l'instauration des congés payés. Longtemps et durablement marginalisé, le monde du travail fait irruption sur la scène politique au moment où la République est en danger.
Tout public - Entrée libre
Centre culturel Sidney-Bechet

RÉCIT - THÉÂTRE
Parloir de Pépito Matéo

Un personnage s'adresse au public... Est-ce un témoin en direct ? Réve-t-il à voix haute ? Cherche-t-il un moyen d'évasion ? Il est un raconteur de la mythologie, des tragédies d'aujourd'hui ; un rapporteur des blessures intimes, des trajets arrêtés, un raquetteur des injustices coupables, un narrateur de l'impossible liberté et du rêve obligatoire.

Sa parole le rend libre de passer à travers le temps et l'espace pour raconter les histoires des autres... C'est Parloir de Pépito Matéo « J'ai toujours été touché par la question de l'enfermement, de la privation de liberté [...]. Je ressens le besoin urgent de regarder dans le miroir sans doute le plus réfléchissant de notre société : sa prison ».
Tarifs : tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, - de 16 ans : 6 euros
Centre culturel Sidney-Bechet



Pépito Matéo.

BIBLIOTHÈQUE EN FÊTE
Semaines de mots et d'images, récoltes de plaisir
Samedi 7 octobre 2006 de 14 h à 17 h

Après le drôle de chantier de l'été, désherbage, récollement, migration vers un nouveau logiciel... les bibliothèques de la ville présentent leur récolte avec la complicité de la Compagnie Caméléon.

Les comédiennes ont une longue histoire avec la ville de Grigny ; déjà dans les années 90, elles semaient lectures et concerts dans les PMI et les structures de l'enfance et de la petite enfance.

Les élèves de la classe de percussions du Conservatoire de Grigny, Vlaillitch Tuffa leur professeur, ses amis percussionnistes débiteront l'après-midi en musique. Puis la Compagnie Caméléon récoltera les fruits des bibliothèques que sont les mots, les images, les musiques... et les présentera au public.

Bibliothèque Victor-Hugo, place de la Carpe. Tél. : 01 69 45 45 15



La Compagnie Caméléon et les bibliothèques offrent un bouquet de leur jardin de livres.

INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Rappelons que le nouveau logiciel mis en place à la bibliothèque permet d'ores et déjà de disposer d'un catalogue à jour des quelque 37 000 ouvrages actuellement disponibles. Les bibliothécaires peuvent ainsi donner des indications fiables au public. La mise en place de l'informatique se poursuit pour encore accroître l'ensemble des services offerts aux habitants de Grigny.

Agenda

Football : grand tournoi à sept

SAMEDI 23 SEPTEMBRE À PARTIR DE 9 HEURES

La ville de Grigny, en collaboration avec le Club des entrepreneurs de Grigny, organise un tournoi interentreprises au Parc des sports des Radars. À 9 h 30, après tirage au sort, début des matches ; à 12 heures barbecue ; à 17 h 30 remise des coupes par le Maire de Grigny Claude Vazquez ; 18 heures, apéritif.
Renseignements 01 69 06 03 50.

École des sports, éveil sportif

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

Date d'ouverture des animations sportives dédiées aux enfants de 18 mois à 11 ans (cf. page 6 du journal). Renseignements au 01 69 02 46 77.

Pour les aînés

JEUDI 28 SEPTEMBRE À PARTIR DE 12H30

Repas d'animation pour les retraités à la Maison de l'enfance et la nature. Participation 12 euros. Inscription jusqu'au 22 septembre au foyer restaurant A. Laudat (car municipal disponible). Renseignements 01 69 06 14 38 et au local municipal du Miroir, 01 69 96 46 71.

Mon village en ville

DIMANCHE 1ER OCTOBRE DE 10 À 18 HEURES

Marché gourmand et d'artisanat d'art, multiples animations et expositions, restauration à la Ferme Neuve (tout le programme en page 7)
Renseignements : 01 69 02 53 61.